HAL open science

Le trompe-l'œil de la droitisation

Etienne Schweisguth

To cite this version:

Etienne Schweisguth. Le trompe-l'œil de la droitisation. Revue Française de Science Politique, 2007, 57 (3-4), pp.393 - 410. 10.3917/rfsp.573.0393 . hal-03461965

HAL Id: hal-03461965

https://sciencespo.hal.science/hal-03461965v1

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE TROMPE-L'ŒIL DE LA DROITISATION

ÉTIENNE SCHWEISGUTH

On est souvent tenté, pour comprendre le résultat d'une élection, d'y voir la conséquence d'un changement de valeurs dans l'électorat. Comme dans un schéma de type infrastructure-superstructure, l'issue de l'élection ne serait en somme que la traduction des changements qui se sont produits dans les soubassements de l'opinion. Il n'est évidemment pas question de nier que les mouvements de l'opinion aient une influence sur les résultats électoraux, mais deux considérations doivent venir tempérer cette façon de voir les choses. La première est que tout mouvement d'opinion n'est pas nécessairement un changement de valeurs. La seconde est que, dans une configuration donnée des valeurs et des attitudes idéologiques, un candidat n'a pas qu'une seule stratégie politique possible. Rassembler une majorité de suffrages nécessite toujours de rassembler des segments de l'électorat idéologiquement différents. La question qui se pose nécessairement à tout candidat est de savoir quels segments de l'électorat vont être ses cibles prioritaires et quel est le discours politique qui permettra le mieux d'agréger ces divers segments. Pour l'analyste, l'erreur serait de confondre le nouveau discours politique d'un candidat avec une évolution des valeurs de la société.

On peut penser que la stratégie adoptée par Nicolas Sarkozy est partie d'un constat simple : celui de la division entre la droite et l'extrême droite. Jusqu'alors, malgré quelques tentations, la droite modérée avait rejeté la stratégie de l'alliance avec l'extrême droite. Celle-ci aurait vraisemblablement mené à l'échec, les gains réalisés à l'extrême droite risquant fort d'être annulés par des pertes supérieures chez les électeurs de la droite modérée. La stratégie adoptée par Nicolas Sarkozy a été différente : elle a consisté, sans passer d'alliance avec le Front national, à ramener sur un candidat de la droite de gouvernement une grande partie de l'électorat qui se portait auparavant sur l'extrême droite protestataire et ceci, sans s'aliéner pour autant les électeurs centristes ou de droite modérée attachés aux valeurs de tolérance et d'humanisme.

On sait que si le clivage droite-gauche est toujours difficile à définir, c'est parce qu'il ne se réduit pas à une dimension idéologique unique, mais qu'il correspond en fait à, au moins, deux grandes dimensions. La première – que l'on peut appeler pour faire vite libéralisme économique – concerne les problèmes économiques et sociaux ; elle touche au clivage public-privé, au droit du travail, au pouvoir d'achat, aux inégalités sociales, etc. La seconde – qui a reçu l'appellation de libéralisme culturel – porte sur les questions de société ; elle concerne des sujets tels que l'immigration, la délinquance, l'autorité, les mœurs, les relations hommes-femmes, etc. Pendant longtemps, la première de ces dimensions a paru l'emporter nettement sur la seconde. Il était fréquent d'assimiler l'axe droite-gauche à sa dimension économique et sociale et de considérer la dimension des questions de société comme une sorte de dimension subsidiaire, ayant certes sa réalité, mais n'altérant qu'à la marge la définition du clivage droite-gauche par le critère économique et social. La caractéristique de l'élection présidentielle de 2007 est que la seconde s'y est montrée presque aussi déterminante que

Revue française de science politique, vol. 57, n° 3-4, juin-août 2007, p. 393-410.
© 2007 Presses de Sciences Po.

la première dans le choix des électeurs. Les enjeux de la sécurité et de l'immigration, en particulier, ont joué un rôle primordial dans cette élection.

La question se pose alors de savoir ce que cette élection traduit par rapport à l'évolution des valeurs et des attitudes idéologiques en France. Certains ont émis l'hypothèse d'une tendance de la société française à la droitisation. L'opinion irait de plus en plus vers la droite dans le domaine des questions de société, en particulier pour tout ce qui a trait aux problèmes de la sécurité et de l'immigration. D'autres, ou les mêmes, décèlent une tendance semblable dans le domaine économico-social. Sous la pression de la mondialisation, le libéralisme économique s'imposerait de plus en plus comme l'idéologie dominante et gagnerait petit à petit les esprits. La victoire de Nicolas Sarkozy constituerait ainsi la traduction d'un mouvement de fond de l'opinion vers la droite, soit sur l'une des deux dimensions de l'axe droite-gauche, soit sur les deux à la fois. Les résultats du Panel électoral français [1] et l'examen des données fournies par les enquêtes électorales du Cevipof depuis près de vingt ans amènent à corriger très sérieusement cette thèse. On verra que l'explication de la victoire de Nicolas Sarkozy par un simple glissement de l'opinion vers la droite sur les questions de société ou sur les problèmes économiques et sociaux est une hypothèse qui ne peut pas être retenue.

L'ÉLECTION ET LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

MONTÉE DE LA DEMANDE D'ORDRE, MAIS PAS DE RECUL DES VALEURS HUMANISTES

Si l'on examine l'évolution de l'adhésion aux items de libéralisme culturel (tableau 1), on ne peut certainement pas conclure à une hausse de l'autoritarisme, du nationalisme ou de la xénophobie. Cette évolution peut être suivie depuis 1988 sur cinq items. Nous réserverons pour la suite la discussion sur la question du rôle de l'école concernant l'acquisition du sens de l'effort et de la discipline. S'agissant de la question « on ne se sent plus chez soi comme avant », on est en présence d'une évolution en ligne brisée sans tendance marquée, une *trendless fluctuation* comme disent les Anglo-Saxons. Pour les trois autres cas, on est clairement en présence d'un déclin des opinions de droite ou d'extrême droite. Les partisans de la peine de mort passent de 66 % à 41 % dans la vague pré-électorale du PEF, et à 36 % dans la vague post-électorale. L'idée qu'il y a trop d'immigrés en France descend de 72% à 57 %, dans la vague pré-électorale du PEF, et à 49 % dans la vague post-électorale. Et le jugement négatif sur l'islam, qu'on ne mesure qu'à partir de 1995, décroît lui aussi sensiblement, passant de 81 % à 65 %.

Ouvrons une rapide parenthèse. Le décalage entre l'enquête pré-électorale, réalisée en face-à-face, et l'enquête post-électorale, faite au téléphone, est frappant. Les opinions autoritaires ou anti-immigrés sont nettement plus faibles dans la seconde vague que dans la première. S'agit-il d'une évolution de l'opinion entre la période antérieure à l'élection et la période postérieure, dont il conviendrait de rechercher les

1. Cet article s'appuie sur les résultats de la vague 2 ; c'est-à-dire post-électorale, du Panel électoral français de 2007 : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

causes ? Ou bien faut-il y voir une conséquence du changement de la méthode d'enquête ? À l'appui de cette hypothèse viendrait le fait que l'enquête de 1997, réalisée par téléphone, fait également apparaître des scores particulièrement peu élevés d'opinions autoritaires et anti-immigrés.

Quelle que soit l'explication que l'on retienne, il est de toute manière clair que ce n'est pas sur la base de ces données que l'on peut conclure à une droitisation de l'opinion. Ces résultats rejoignent les observations déjà faites par les spécialistes de ce sujet [1]. Il ne s'agit bien sûr pas d'ignorer que la forte visibilité, depuis les années 1980, de la population issue de l'immigration ait provoqué des tensions inter-communautaires et que celles-ci soient de nos jours attisées par la transposition sur notre sol des conflits du Moyen-Orient, surtout depuis le 11 septembre 2001. Mais cela ne doit pas empêcher de voir l'autre face de la médaille, qui est celle d'une très forte montée de la norme antiraciste dans notre société depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Tableau 1. Évolution des opinions en matière de libéralisme culturel

	1988 postélec	*1995 postélec*	*1997 entre les deux tours*	*2002 préélec*	*200 préélec**	*2007 postélec***
	Face-à-face	Face-à-face	Tél.	Face-à-face	Face-à-face	Tél.
Partisans de la peine de mort	66	56	50	52	41	36
« Il y a trop d'immigrés en France » (tout à fait ou plutôt d'accord)	71	75	60	66	57	49
« Maintenant on ne se sent plus chez soi comme avant » (tout à fait ou plutôt d'accord)	53	59	47	57	49	39
Jugement négatif sur l'islam		81		76	66	65
L'école devrait avant tout donner le sens de l'effort et de la discipline	62	52	51	66	60	63

* Sources : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 1, « Enquête pré-électorale présidentielle 2007 ».
** Sources : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

L'évolution des opinions à l'égard des immigrés s'inscrit en fait dans une évolution à long terme des systèmes de valeurs consistant à affirmer l'égale valeur et l'égale dignité de tout individu humain, quels que soient sa « race », sa nationalité, son sexe, son âge ou son rang social. Ce principe est dans la logique d'une « société des individus » fondée sur l'idée démocratique. Il traduit l'idée que la valeur d'un individu dépend éventuellement de son mérite, de ce qu'il fait, mais ne dépend pas de ce qu'il est et de ce dont il n'est pas responsable. Ce principe, qui naît avec les humanistes de la Renaissance et qui s'épanouit au siècle des Lumières, s'applique alors essentiellement à une catégorie particulière, celle des nationaux de sexe masculin. Il trouve dans

1. Mayer Nonna, Guy Michelat, « Les Français sont-ils plus racistes qu'hier ? », *Revue politique et parlementaire*, 1042, mars 2007, p. 134-141 ; Guillaume Roux, « Quelle évolution de la xénophobie en France ? », *Futuribles*, 319, mai 2006, p. 19-42 ; Étienne Schweisguth, « Le mythe du néoconservatisme », *Futuribles*, 227, janvier 1998, p. 21-34.

la seconde moitié du 20e siècle deux nouveaux terrains d'application privilégiés : celui de l'égalité de valeur entre les hommes et les femmes, et entre les nationaux et les étrangers.

Après le traumatisme provoqué par la découverte des crimes nazis, le développement économique et culturel des pays d'Europe a donné une impulsion décisive au principe de l'égale valeur humaine. L'élévation du niveau de vie a réduit les tensions et les frustrations sociales, et a affaibli la propension à rechercher des boucs émissaires. Le développement de l'instruction a fait progresser le sens de la relativité culturelle et l'aptitude à comprendre les mécanismes sociaux, affaiblissant ainsi la tendance à désigner l'Étranger comme responsable du mal. L'essor des voyages et des médias a développé l'aptitude à la tolérance et le sentiment commun d'appartenance à la planète. Le principe de l'égale valeur humaine et son corollaire, la norme antiraciste, sont aujourd'hui des valeurs officielles fondamentales de notre société. On peut, en ce sens, parler de valeurs humanistes ou universalistes.

Cependant, si le principe de l'égalité de valeur et de dignité des êtres humains a incontestablement pris de la force, cela ne signifie pas pour autant qu'il gouverne totalement les consciences. Que la norme anti-raciste ait fortement progressé ne signifie pas qu'elle ait progressé partout également, ni que la xénophobie ne persiste pas sous des formes variées. Moins virulente que jadis, mais toujours présente, cette xénophobie se traduit aisément en comportement électoral, dès lors qu'un problème susceptible de la mobiliser devient un enjeu du débat politique.

La question de la demande d'ordre et de sécurité doit être partiellement dissociée de celle de l'attitude à l'égard des immigrés. Si les deux thématiques ont pu parfois fusionner, il demeure que l'évolution à long terme des attitudes à l'égard des immigrés n'a pas suivi la même voie que celle des attitudes à l'égard de la sécurité. Dans le domaine des attitudes à l'égard des immigrés, la norme antiraciste semble continuer à progresser, portée par le développement économique et culturel et par l'intégration croissante de la population issue de l'immigration. En revanche, on sait qu'un retournement s'est produit dans l'opinion française à l'égard du thème de l'autorité. Celle-ci a regagné une forte dose de légitimité, après la contestation qu'elle avait subie à la suite de mai 1968. Il convient d'examiner plus en détail la signification des changements que l'on observe dans l'attitude à son égard.

Au cours de la seconde moitié du 20e siècle, l'amélioration des conditions de vie et l'élévation du niveau d'instruction ont favorisé la remise en cause des valeurs rigoristes qui prévalaient auparavant, développé l'esprit critique et remis en cause le principe de l'autorité inconditionnelle selon lequel les décisions des détenteurs de l'autorité ne devaient pas être discutées. Le principe d'autorité a été ainsi non pas aboli mais désacralisé. Pour la morale hédoniste, qui s'est répandue, l'autonomie individuelle n'est pas d'abord une revendication libertaire, mais plutôt un élément du bien-être personnel. Les changements dans le monde du travail ont également infléchi les rapports d'autorité dans le sens d'une plus grande autonomie accordée aux individus. Dans une économie de plus en plus fondée sur le savoir et sur la circulation de l'information, un style d'autorité rigide est inefficace. L'organisation d'une entreprise doit de plus en plus être fondée sur l'initiative et l'autonomie de ses membres dans le travail. D'une autorité inconditionnelle, on est passé à une autorité conditionnelle, qui trouve sa légitimité en faisant la preuve de son efficacité.

Certains changements allant apparemment dans le sens d'un retour à l'autorité se sont néanmoins produits. Nous prendrons deux exemples. Le premier est celui de la question posée régulièrement dans les enquêtes du Cevipof depuis 1978, dans laquelle

on demande aux enquêtés si « l'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort » ou si « l'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique ». De 1978 à 1997, on a enregistré une baisse continue de la réponse « discipline et effort », qui est passée de 63 % à 51 %. Le processus s'est déroulé selon le mécanisme du changement des valeurs par renouvellement des générations, chaque génération nouvelle se situant à un niveau moins élevé que la précédente dans l'adhésion au principe « effort et discipline » et tendant à conserver ce niveau dans la suite de sa vie. Mais l'enquête réalisée en 2002 a montré une brusque remontée de la réponse « discipline et effort » dans toutes les générations. Cette remontée tient sans doute au développement des incidents violents qui ont eu lieu dans les établissements scolaires à la fin des années 1990. Devant ces violences, une partie de l'opinion a réagi, de manière aisément compréhensible, en demandant plus de discipline à l'école. On a même vu, par exemple, des lycéens manifester pour demander plus de surveillants.

Le deuxième exemple est tiré de l'Enquête européenne sur les valeurs. Celle-ci a permis de comparer les attitudes des jeunes à l'égard de l'autorité, en France, à deux périodes de temps assez éloignées, en 1981 et en 1999. Le changement est spectaculaire. Dans les deux cas, les 18-29 ans sont ceux qui demandent le moins que l'autorité soit renforcée, mais, alors que, en 1981, seuls 40 % des jeunes déclaraient que ce serait « une bonne chose que l'autorité soit davantage respectée », en 1999, c'est 64 % des jeunes qui partagent cette opinion, soit une augmentation de 24 points [1].

Ces deux résultats montrent indubitablement un retour en grâce des mots « autorité » ou « discipline », qui étaient mal reçus dans la période immédiatement postérieure à Mai 68, où il était « interdit d'interdire ». Pour autant, ils ne semblent pas indiquer une demande de retour à l'autorité de type inconditionnel, telle qu'on la connaissait avant la seconde guerre mondiale. Les jeunes ne demandent pas une restriction de leurs heures de sortie le soir, ni le retour aux châtiments corporels à l'école ou des punitions plus sévères quand ils manquent les cours. Les salariés ne demandent pas le retour à une autorité de style caporaliste. Les changements de réaction des enquêtés aux mots « discipline » ou « autorité » expriment essentiellement une demande d'ordre et de sécurité face au développement des désordres et des violences. Celle-ci ne doit pas être comprise comme une demande de retour à un autoritarisme à l'ancienne dans la famille, à l'école ou au travail, ni comme une demande de retour au traditionalisme dans le domaine des mœurs. La tendance à long terme de la société française demeure une demande d'autonomie et de liberté dans la sphère privée. Ceci n'est nullement incompatible avec une demande d'ordre dans la sphère publique. Ce qui s'exprime à travers la réhabilitation du principe d'autorité c'est une demande d'ordre public et, bien sûr, au premier chef, une demande de sécurité [2].

La distribution des opinions sur les questions de société (tableau 2) illustre ce qui vient d'être dit ci-dessus. L'idée d'une égalité de droits attachés à la personne humaine indépendamment de sa nationalité s'avère bien implantée. Les Français sont 68% à refuser le principe de la préférence nationale selon lequel on devrait accorder la préférence à un Français sur un immigré dans l'attribution d'un emploi. De même, malgré

1. De ce point de vue, on attend avec intérêt les résultats de la prochaine Enquête européenne sur les valeurs, qui doit être réalisée en 2008.

2. Cf. Étienne Schweisguth, « Liberté, autorité, civisme, trente ans après mai 1968 », dans Pierre Bréchon (dir.), *Les valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 157-178 ; « Un nouveau cocktail de valeurs : liberté privée et ordre public », dans Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Les valeurs des jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 99-117.

le syndrome du plombier polonais, ils sont 64 % à refuser l'idée d'une interdiction de l'immigration des travailleurs d'Europe de l'Est. Une des questions les plus clivantes politiquement, l'opinion sur la formule « il y a trop d'immigrés en France », équilibre en revanche les attitudes pro- et anti-immigrés : 49 % sont d'accord et 51 % pas d'accord avec cette formule. La phrase « les parents n'ont plus d'autorité » reçoit un niveau d'approbation relativement élevé (57 %), mais inférieur cependant à ce qu'on aurait pu attendre. La question sur le rôle de l'école confirme le niveau élevé de la demande d'ordre : 63 % des sondés optent pour la formule « l'école devrait avant tout donner le sens de l'effort et de la discipline » contre 37 % seulement qui choisissent la formule « l'école devrait avant tout former des gens à l'esprit éveillé et critique ». Dans une période historique marquée par la confrontation, parfois violente, entre les valeurs des sociétés occidentales et celles des sociétés musulmanes, on ne s'étonnera pas que le jugement négatif sur l'islam l'emporte sur le jugement positif : seuls 35 % des interviewés ont un jugement positif sur l'islam. Enfin, un des grands thèmes de la campagne électorale, l'identité nationale, paraît largement consensuel : seuls 26 % déclarent que ce mot évoque pour eux quelque chose de négatif. On verra que cela ne l'empêche pas d'être très clivant politiquement.

Tableau 2. Les opinions sur les questions de société dans la vague 2 du PEF

	PEF 2007 *Enquête post-électorale*
Donner la préférence à un Français sur un immigré Pas d'accord	68
Interdire l'immigration des travailleurs d'Europe de l'Est Pas d'accord	64
Il faudrait rétablir la peine de mort Pas d'accord	64
On ne se sent plus chez soi Pas d'accord	61
Il y a trop d'immigrés en France Pas d'accord	51
Attitude à l'égard de la délinquance Compréhension	
Les parents n'ont plus d'autorité Pas d'accord	43
Les homosexuels devraient avoir le droit d'adopter D'accord	39
École Former des esprits éveillés et critiques	37
Islam Jugement positif	35
Identité nationale Jugement négatif	26

Sources : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

LE CLIVAGE SUR LE LIBÉRALISME CULTUREL DÉTERMINANT
AU SECOND TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le tableau 3 (ci-après) indique le vote par rapport aux suffrages exprimés, au second tour de l'élection présidentielle, selon les réponses aux questions de libéralisme culturel. Il indique aussi l'écart de voix, calculé en points de pourcentage.

Les questions relatives au complexe ordre-sécurité-immigration y apparaissent déterminantes. L'écart est de 34 points sur l'immigration et également de 34 points sur le choix entre « effort et discipline » et « esprits éveillés et critiques ». On a vu que ce dernier renvoyait pour une large part aux problèmes de délinquance et de d'insécurité. Vient immédiatement ensuite, avec un écart de 33 points, l'indicateur formé à partir de la question sur les causes de la délinquance, dans lequel on peut répartir les réponses selon qu'elles relèvent d'une attitude de rigueur ou de compréhension (cf. Annexe).

Mais la question sur laquelle l'écart est le plus grand est celle portant sur l'identité nationale, qui a occupé une place de premier plan dans la campagne de Nicolas Sarkozy. On peut y voir comme un symbole de sa stratégie de campagne. La référence à l'identité nationale a constitué, dans cette élection, ce que l'on peut appeler un thème de droite consensuel. Il l'est dans la mesure où on ne saurait mettre en cause la légitimité d'une telle notion. La candidate socialiste ne s'y est d'ailleurs pas trompée en le reprenant à son compte. Mais Nicolas Sarkozy a su en faire en même temps un thème de droite en l'associant à celui de l'immigration et en pouvant laisser supposer à certains électeurs que, dans son esprit, l'immigration constituait une menace pour l'identité nationale. De même, certains termes – les fameux « Karcher » et « racaille » – ou certains propos ont pu apparaître à certains comme ne visant que les auteurs d'acte de délinquance, alors qu'ils ont pu apparaître à d'autres comme comportant une généralisation à tout ou partie de la population issue de l'immigration. Valeur éminemment légitime et consensuelle, jugée positive par 74 % des enquêtés, l'identité nationale est ainsi paradoxalement devenue l'un des thèmes les plus clivants de la campagne électorale.

L'examen de l'évolution du vote selon le libéralisme culturel (tableau 4) confirme l'importance, dans cette élection, du syndrome ordre-sécurité-immigration dans la détermination des choix électoraux. Sur tous les items dont on peut suivre l'évolution depuis 1988, l'écart, lors du second tour de l'élection présidentielle, est égal ou supérieur aux écarts les plus élevés enregistrés dans la période précédente. Sur la question du nombre des immigrés, il égale le niveau atteint par Jacques Chirac en 1995. Sur la peine de mort, il retrouve le niveau de 1988, où la peine de mort, fraîchement abolie, restait un problème présent dans la conscience des électeurs. Sur les trois autres questions, il dépasse les niveaux antérieurement atteints. En ce qui concerne le jugement porté sur l'islam, il passe de 16 points en 1995 à 21 points en 2007. Il n'est pas impossible que l'on enregistre ici l'impact des événements internationaux qui se sont déroulés depuis le 11 septembre 2001. L'écart grandit également très fortement, passant de 10 points en 1988 à 24 points en 2007, à la question « on ne se sent plus chez soi comme avant ». La visibilité de la présence de la population d'origine immigrée s'est manifestement de plus en plus traduite dans le comportement électoral. Enfin, la question sur l'école, opposant « effort et discipline » à « esprit éveillé et critique », se hisse au sommet des questions provoquant un écart important : avec un écart de 34 points, elle rejoint le niveau de la question sur l'immigration, alors que cet écart n'était auparavant que de 22 ou 24 points. La dimension du libéralisme culturel apparaît ainsi comme n'ayant jamais joué un rôle aussi important.

Tableau 3. Le vote au second tour selon le libéralisme culturel

	Royal	*Sarkozy*
Identité nationale		
Positif	37	63
Negatif	76	24
Écart	*- 39*	*+ 39*
Trop d'immigrés		
D'accord	29	71
Pas d'accord	63	37
Écart	*- 34*	*+ 34*
École		
Discipline	34	66
Eveil	68	32
Écart	*- 34*	*+ 34*
Attitude à l'égard de la délinquance		
Rigueur	32	68
Compréhension	65	35
Écart	*- 33*	*+ 33*
Immigration et délinquance		
Mentionnées	25	75
Non mentionnées	54	46
Écart	*- 29*	*+ 29*
Europe : peur immigration		
Peur	33	68
Pas peur	60	40
Écart	*- 27*	*+ 27*
Peine de mort		
D'accord	30	70
Pas d'accord	56	44
Écart	*- 26*	*+ 26*
Homosexuels adoption		
D'accord	63	37
Pas d'accord	37	64
Écart	*+ 26*	*- 26*
Plus chez soi		
D'accord	32	68
Pas d'accord	56	44
Écart	*-24*	*+24*
Islam		
Positif	39	61
Négatif	60	40
Écart	*- 21*	*+ 21*
Préférence nationale		
D'accord	33	67
Pas d'accord	54	46
Écart	*- 21*	*+ 21*
Interdire immigration Europe de l'Est		
Pour	36	64
Contre	53	47
Écart	*- 17*	*+ 17*
Autorité		
D'accord	40	60
Pas d'accord	55	45
Écart	*- 15*	*+ 15*

Source : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

Tableau 4. Évolution des écarts sur le libéralisme culturel
au second tour des élections présidentielles

	1988	*1995*	*2002**	*2007***
Trop d'immigrés Écart second tour	31	34	26	34
Plus chez soi Écart second tour	10	18	19	24
Peine de mort Écart second tour	26	23	19	26
École Écart second tour	24	22	24	34
Islam Écart second tour		16	14	21

* Intention de vote au second tour en cas de duel Chirac-Jospin.
** Sources : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE MYTHE DE LA DIFFUSION DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Pas plus que sur les questions de société, l'évolution des opinions en matière économique ne fait apparaître de mouvement de l'opinion vers la droite ou vers le libéralisme économique.

L'évolution du jugement positif sur le profit correspond à une *trendless fluctuation*, sauf à considérer qu'après un déclin de 63 % à 46 % de 1988 à 2002, la remontée à 57 % en 2007 constituerait l'amorce d'un renversement de tendance. Mais rien ne permet d'infirmer ni de confirmer cette interprétation.

À la question qui propose le choix entre l'augmentation de la compétitivité de l'économie française et l'amélioration de la situation des salariés, les réponses des enquêtés en faveur de la compétitivité de l'économie ne s'éloignent guère du niveau fixe de 30 % depuis 1995. Alors que la doctrine de l'Union européenne – exprimée dans la « stratégie de Lisbonne » et continuellement rappelée par de nombreux économistes – est que les pays d'Europe doivent améliorer leur compétitivité par la recherche-développement et ne pas alourdir le coût du travail, on voit que ce message « libéral » n'a réalisé en douze ans aucun progrès dans l'opinion.

L'idée qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires, bien que fortement soutenue à cette élection par le candidat de l'UMP, n'a pas non plus fait de progrès significatif dans l'opinion.

Enfin, sur deux questions, alors que certains croient voir une montée inexorable de la pensée unique libérale, on observe au contraire un déclin marqué des opinions libérales. La première porte sur le rapport que l'État doit entretenir avec les entreprises. En 1988, on avait demandé aux enquêtés de choisir entre deux formules : « l'État doit faire confiance aux entreprises et leur donner plus de liberté » ou bien « l'État doit contrôler les entreprises et les réglementer plus étroitement ». À l'époque, 69 % avaient choisi la réponse « confiance et liberté ». En 2007, cette réponse tombe à 49 %, soit une chute de 20 points. La seconde question porte sur la

notion de privatisation. Le jugement positif sur le mot privatisation constituait jadis l'indicateur par excellence d'une attitude favorable au libéralisme économique. À prendre les chiffres au pied de la lettre, si l'on ose dire, 2007 marquerait alors une chute brutale du libéralisme économique, le jugement positif sur ce mot tombant brusquement d'un palier d'environ 55 % au niveau de 41 %. En fait, un tel changement signifie vraisemblablement que le mot privatisation n'évoque plus exactement la même chose qu'à l'époque où François Mitterrand avait adopté le slogan « ni nationalisations, ni privatisations ». Si ce mot a pris un tel caractère négatif, c'est sans doute que, après les privatisations d'entreprises commerciales et industrielles, la menace de la privatisation paraît maintenant peser sur des éléments qui constituent, aux yeux des électeurs, l'essence même du service public, comme la santé, les transports ou la poste.

DÉCLIN DU CLIVAGE SUR LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ?

En fait, on peut se demander si, plutôt que de se poser la question du progrès ou du déclin du libéralisme économique, il ne conviendrait pas de formuler une hypothèse alternative. On peut se demander si ce n'est pas le clivage même entre libéralisme et anti-libéralisme économique qui est en train de perdre de sa pertinence. Celui-ci est l'héritier d'un clivage plus ancien, issu de la terminologie marxiste, qui opposait capitalisme et anticapitalisme. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 et le ralliement de celle-ci à l'économie de marché, la disqualification radicale du capitalisme s'est peu à peu estompée dans le discours de gauche et a été remplacée par la critique du libéralisme économique. Mais les deux clivages relèvent en fait d'une même matrice idéologique qui tend à assimiler le couple secteur public/secteur privé au couple bien/mal. L'évolution des écarts sur la question de la privatisation et sur le rapport État-entreprises (tableau 6) tend à confirmer l'hypothèse d'un affaiblissement de la pertinence du clivage sur le libéralisme économique. Le fait que, sur ces deux questions, l'opinion « libérale » soit en diminution ne s'accompagne pas dans l'électorat d'une augmentation des votes antilibéraux. Bien au contraire, les écarts de vote sur ces deux questions sont en baisse.

S'agissant du jugement positif ou négatif sur le mot privatisation, qui était depuis 1988 l'indicateur idéologique le plus clivant, toutes dimensions idéologiques confondues, on observe à partir de 2002, c'est-à-dire après les privatisations réalisées par Lionel Jospin, une nette chute de son caractère explicatif du comportement électoral. L'écart sur le mot privatisation tombe du niveau de 40 points environ, dans la période 1988-1995, à 31 et 34 points respectivement en 2002 et 2007. Ainsi, l'opinion associe de plus en plus le mot privatisation à quelque chose de négatif, mais, dans le même temps, ce mot semble perdre peu à peu son antique statut de symbole de l'affrontement entre libéralisme et anti-libéralisme économique. Si, par rapport aux élections antérieures, Nicolas Sarkozy a obtenu au second tour un score un peu plus élevé que son prédécesseur de droite chez ceux qui ont un jugement positif sur le mot privatisation, c'est surtout chez les électeurs qui portent un jugement négatif sur ce mot qu'il améliore le score. D'ailleurs, depuis 1988, ce score des candidats de droite au second tour ne cesse de s'améliorer chez les électeurs qui portent un jugement négatif sur ce mot (tableau 7). Autrement dit, être contre les privatisations empêche de moins en moins de voter à droite. De la même manière, l'écart sur la

question des relations entre l'État et les entreprises est en forte baisse. Il chute de 41 points en 1988 à 24 points en 2007. Or, ces deux questions s'inscrivent précisément dans la thématique du rapport entre le secteur privé et la puissance publique, qui était au cœur du clivage droite-gauche dans les années 1970 et qui semble ainsi perdre de sa prégnance. On notera que, parmi les questions portant sur le domaine économique et social, elles sont les seules sur lesquelles on enregistre une nette réduction des écarts.

Sur les autres questions, on observe soit une stabilité, soit une hausse des écarts. Sur la question du profit, on enregistre une montée de l'écart par rapport à 1988 ; mais on peut aussi se demander si ce n'est pas le chiffre de 1988, 11 points d'écart, qui est particulièrement faible. Une hausse incontestablement significative, même si elle ne porte que sur une période de cinq ans, est celle de l'écart sur la question de savoir s'il faut réduire le nombre de fonctionnaires : cet écart passe de 23 à 37 points. On enregistre ici un effet net de la campagne électorale qui a fait entrer la question de la réduction des effectifs de la fonction publique dans le débat politique.

Tableau 5. L'évolution des opinions en matière économique

	1988	*1995*	*1997*	*2002*	*2007**
Plus de liberté aux entreprises	69				49
Profit positif	63	51	52	46	57
Privatisation	57	55	53	54	41
Compétitivité de l'économie		30	31		31
Réduire le nombre de fonctionnaires			42	49	46

* Source : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

Tableau 6. Évolution des écarts en matière économique
au second tour des élections présidentielles

	1988	*1995*	*2002**	*2007***
Privatisation Écart second tour	40	42	31	34
Profit Écart second tour	11	20	23	24
Compétitivité Écart second tour		31		29
Entreprises Écart second tour	41			24
Réduire fonctionnaires Écart second tour			23	37

* Intention de vote au second tour en cas de duel Chirac-Jospin.
** Sources : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

Tableau 7. L'évolution du score des candidats de droite
au second tour selon le jugement sur le mot privatisation.

	1988 Chirac	*1995 Chirac*	*2002* Chirac*	*2007 Sarkozy***
Privatisation				
Positif	64	71	67	73
Négatif	24	29	36	39

* Intention de vote au second tour en cas de duel Chirac-Jospin.
** Sources : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

UN UNIVERS ÉCONOMIQUE COMPLEXE

L'univers économique des Français, tel qu'il apparaît à travers la distribution des opinions en matière économique (tableau 8) et à travers les écarts provoqués par les questions économiques (tableau 9), se présente comme un mixte de libéralisme et d'antilibéralisme, selon les sujets.

Les trois propositions qui recueillent l'assentiment le plus large sont l'idée de limiter le droit de grève dans les transports publics, l'idée que les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment et l'idée que le RMI a un effet désincitatif sur la recherche d'un travail. Ces trois questions font également partie de celles qui provoquent les plus forts écarts (34 points ou plus) sur le choix du candidat au second tour de l'élection. Le pôle « libéral » de l'univers économique des Français apparaît ainsi comme étant un pôle méritocratique, fondé sur le principe de l'effort individuel et du refus de l'assistanat, et sur la réticence à l'égard de l'action syndicale.

Les Français se montrent en revanche très peu libéraux sur le thème de la mondialisation. Seuls 24 % considèrent qu'elle est une chance pour l'économie française. De même, les délocalisations font figure d'ennemi public numéro un. On ne trouve que 16 % des Français pour désapprouver l'idée d'imposer les entreprises qui délocalisent. Et ces thèmes ne sont guère des facteurs de clivage entre droite et gauche. Les écarts obtenus sur ces questions sont les plus faibles enregistrés.

Les Français se montrent également très peu libéraux lorsqu'on leur soumet l'idée selon laquelle il faudrait que les patrons aient le droit de licencier plus facilement pour qu'ils n'aient pas peur d'embaucher. Une telle idée n'est acceptée que par une très petite minorité de 20 %. Notons que cette proposition, massivement rejetée, est également très clivante politiquement : elle provoque un écart de 35 points. Elle aurait pu constituer un thème sur lequel Ségolène Royal aurait pu faire porter ses attaques, puisque la proposition de contrat de travail unique de Nicolas Sarkozy s'inspire de cette idée. Il est à remarquer que, durant toute la campagne, la candidate socialiste est restée floue sur ses positions en matière d'emploi et de droit du travail. Elle n'a pas réitéré l'engagement de supprimer le Contrat nouvelle embauche, si elle était élue, et n'a pas mentionné la proposition de contrat de travail unique de son adversaire. On peut penser qu'elle éprouvait sur ce terrain une certaine gêne, étant vraisemblablement elle-même partisane d'une sorte de « flexicurité » sur le modèle scandinave, sans toutefois oser le dire en raison de la très forte réticence de l'opinion à cette idée. À travers l'exemple de cette question, on touche à la contradiction majeure qu'a eu à gérer la candidate socialiste : celle entre l'idéologie officielle du parti socialiste, qui reste d'inspiration étatiste, et l'aspiration à la définition d'un nouveau modèle social,

« blairiste », « social-démocrate » ou « social-libéral », qui n'a pas reçu de formulation claire dans le cadre du parti socialiste.

On notera que le thème de l'égalité des conditions économiques continue à constituer un clivage économique de premier plan. L'idée de prendre aux riches pour donner aux pauvres, qui recueille l'accord de 57 % des enquêtés, provoque un écart de vote de 36 points. Mais ici encore, on peut penser que l'offre politique de la candidate socialiste n'a pas réussi à mobiliser pleinement l'aspiration à l'égalité. La proposition d'augmenter les impôts sur les revenus de plus de 4 000 euros n'engendre, par exemple, qu'un écart de 21 points. Dans la première vague du PEF, on constate également que la proposition d'augmenter le SMIC ne crée pas un écart important.

Tableau 8. Les questions sur les problèmes économiques et sociaux dans la Vague 2 du PEF

	PEF 2007 *Enquête post-électorale*
Limiter le droit de grève dans les transports	
D'accord	64
Les chômeurs pourraient trouver du travail	
D'accord	63
Le RMI	
Incite à ne pas chercher de travail	57
Profit	
Positif	57
Augmenter les impôts	
Pas d'accord	51
Entreprises	
Leur donner plus de liberté	49
Réduire le nombre de fonctionnaires	
D'accord	46
Prendre aux riches pour donner aux pauvres	
Pas d'accord	43
Privatisation	
Positif	41
Économie française	
Augmenter la compétitivité	31
Faciliter les licenciements	
Pour	20
Imposer les entreprises qui délocalisent	
Contre	16
La mondialisation	
Une chance	24
Un danger	43
Ne sait pas	33

Source : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

Tableau 9. Le vote au second tour selon les opinions sur les questions économiques

	Royal	*Sarkozy*
Limiter le droit de grève		
D'accord	31	69
Pas d'accord	76	24
Écart	*- 45*	*+ 45*
Réduire fonctionnaires		
D'accord	27	73
Pas d'accord	64	36
Écart	*- 37*	*+ 37*
Prendre aux riches		
D'accord	63	37
Pas d'accord	27	73
Écart	*+36*	*-36*
Licencier plus facilement		
D'accord	19	81
Pas d'accord	54	46
Écart	*- 35*	*+ 35*
Privatisation		
Positif	27	73
Negatif	61	39
Écart	*- 34*	*+ 34*
Les chômeurs pourraient travailler		
D'accord	34	66
Pas d'accord	68	31
Écart	*- 34*	*+ 34*
RMI		
Paresse	32	68
Donne le coup de pousse	66	34
Écart	*- 34*	*+ 34*
Compétitivité		
Compétitivité	27	73
Salariés	56	44
Écart	*- 29*	*+ 29*
Inégalités		
Non mentionnées	42	58
Mentionnées	69	31
Écart	*- 27*	*+ 27*
Profit		
Positif	37	63
Negatif	61	39
Écart	*- 24*	*+ 24*
Entreprises		
Liberté	35	65
Contrôle	59	41
Écart	*-24*	*+24*
Augmenter les impôts		
Pour	58	42
Contre	37	63
Écart	*+21*	*-21*
Mondialisation		
Chance	35	65
Danger	51	49
Écart	*-16*	*+16*
Imposer entreprises qui délocalisent		
Pour	49	51
Contre	38	62
Écart	*+ 11*	*- 11*

Source : PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, Vague 2, « Enquête post-électorale présidentielle 2007 ».

**

Avant que ne commence la campagne électorale, on pouvait voir, dans chacun des deux camps qui allaient s'affronter, des points forts et des points faibles. Le thème de l'ordre et de la sécurité allait constituer un point fort de la droite, traditionnellement plus crédible que la gauche en ce domaine. Les opérations de « triangulation » réalisées par la candidate socialiste ne pouvaient pas avoir comme objectif de l'emporter sur ce terrain, mais plutôt d'y limiter les pertes. Réciproquement, on pouvait s'attendre à ce que le thème de la protection sociale soit l'un des points forts de la gauche, d'autant plus que le candidat de l'UMP pouvait aisément être suspecté de « libéralisme » et que la gauche pouvait espérer un vote sanction à l'issue du quinquennat.

Si l'on essaye de formuler une interprétation générale du résultat final de l'élection en termes de valeurs, on peut penser que l'élection s'est jouée à la fois sur le terrain des questions économiques et sociales et sur celui de la sécurité et de l'immigration. Dans le domaine économique et social, on peut penser que la candidate socialiste n'a pas réussi à mobiliser le potentiel électoral qu'elle pouvait espérer. La question, à laquelle il est impossible de répondre avec certitude, est de savoir si cet échec tient uniquement aux éventuelles faiblesses de la campagne de la candidate ou s'il est aussi la conséquence de la difficulté d'un parti socialiste, engagé dans une incertaine transition idéologique, à élaborer un discours économique et social convaincant.

Le candidat de l'UMP l'a en revanche nettement emporté dans le domaine qui constituait son point fort, celui des thèmes relatifs à la sécurité et à l'immigration. Mais si sa stratégie politique, nouvelle à droite, a été couronnée de succès et s'il a réussi à rallier à lui nombre d'électeurs lepénistes, et notamment parmi ceux appartenant aux milieux populaires, c'est certainement parce qu'il a su faire vibrer chez eux les cordes sensibles du désir d'ordre et de sécurité, et celles de la crainte ou de l'hostilité à l'égard des différents *outgroups*, mais c'est aussi sans doute parce que l'offre de sa rivale en matière économique et sociale ne leur est pas apparue comme particulièrement attirante. En quelque sorte, Nicolas Sarkozy a ainsi remporté la victoire en l'emportant sur le terrain des questions de société et en faisant au moins match nul sur le terrain économique et social.

Étienne Schweisguth est directeur de recherche CNRS au Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po). Il a récemment publié « Valeurs et attitudes politiques en Europe », dans Pascal Perrineau, Luc Rouban (dir.), *La politique en France et en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 35-60. Ses travaux portent sur les attitudes et sur le changement des valeurs en France et en Europe (Cevipof, 98 rue de l'Université, 75007 Paris <etienne.schweisguth@sciences-po.fr>).

RÉSUMÉ/ABSTRACT

LE TROMPE-L'ŒIL DE LA DROITISATION

L'élection présidentielle de 2007 confirme la validité d'une conception bidimensionnelle de l'axe droite-gauche. Le clivage sur le libéralisme culturel, en particulier sur les questions de sécurité et d'immigration, est plus important qu'il n'a jamais été et devient un critère du vote

presque aussi déterminant que l'attitude à l'égard des problèmes économiques, domaine dans lequel on observe des changements complexes. Le résultat final de l'élection paraît mieux s'expliquer par le succès de la stratégie de Nicolas Sarkozy visant à la recomposition de l'électorat de droite que par l'hypothèse, contredite par les chiffres, d'un mouvement à long terme de l'opinion dans le sens d'une droitisation.

THE ILLUSION OF A RIGHT FRANCE

The presidential election of 2007 confirms the validity of a two-dimensional conception of the right-left axis. The cleavage on the cultural liberalism, in particular on the questions of security and immigration, is more important than it was never and becomes a criterion of the vote almost so determining as the attitude towards the economic problems, the domain in which we observe complex changes. The final result of the election better appears to explain by the success of Nicolas Sarkozy's strategy aiming at the reorganization of the right electorate that by the hypothesis, contradicted by figures, of a long-term movement of the opinion in a right way.

ANNEXE

LIBELLÉ DES QUESTIONS UTILISÉES

Libéralisme économique

Pour chacune des phrases suivantes, pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ?

– Il faudrait limiter le droit de grève dans les transports publics ;

– Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires ;

– Pour que les patrons n'aient pas peur d'embaucher, ils devraient avoir le droit de licencier plus facilement ;

– Il faudrait augmenter les impôts sur les entreprises qui délocalisent ;

– Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres ;

– On devrait augmenter les impôts pour ceux qui gagnent plus de 4 000 euros par mois ;

– Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment.

Au sujet du revenu minimum d'insertion, c'est-à-dire le RMI, pensez-vous plutôt que :

1) cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail ;

2) cela donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir.

Pour un pays comme la France, la mondialisation est-elle plutôt :

1) une chance, parce qu'elle lui ouvre des marchés à l'étranger et la pousse à se moderniser ;

2) un danger, parce qu'elle menace ses entreprises et son modèle social ;

3) ni l'une ni l'autre.

Pour faire face aux difficultés économiques, pensez-vous qu'il faut…

1) Que l'État fasse confiance aux entreprises et leur donne plus de liberté ;

2) Ou, au contraire, que l'État les contrôle et les réglemente plus étroitement.

Pensez-vous qu'il faut accorder la priorité, dans les prochaines années, à la compétitivité de l'économie française ou à l'amélioration de la situation des salariés ?

1) À la compétitivité de l'économie française ;

2) À l'amélioration de la situation des salariés.

Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui vont être les plus importants au moment de votre vote ?

Les inégalités sociales

Libéralisme culturel

Pour chacune des phrases suivantes pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ?

– Les couples homosexuels devraient avoir le droit d'adopter des enfants ;
– Il faudrait rétablir la peine de mort ;
– Il y a trop d'immigrés en France ;
– Maintenant, on ne se sent plus chez soi comme avant ;
– On devrait interdire l'immigration des travailleurs d'Europe de l'Est ;
– De nos jours, les parents n'ont plus aucune autorité ;
– En matière d'emploi, on devrait donner la priorité à un Français sur un immigré.

Parmi les problèmes suivants, quels sont les deux qui vont être les plus importants au moment de votre vote ?

– l'immigration ;
– la délinquance.

En pensant à l'école, pouvez-vous me dire avec laquelle de ces deux opinions vous êtes le plus d'accord ?

1) L'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort ;
2) L'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique.

Pouvez-vous me dire, pour chacun de ces mots, s'il évoque pour vous quelque chose de très positif, d'assez positif, d'assez négatif ou de très négatif ?

– Identité nationale ;
– Islam.

Certains disent qu'il y a aujourd'hui une montée de la délinquance. Parmi les raisons suivantes, pouvez-vous me citer les deux qui, selon vous, expliquent le mieux ce phénomène ?

Le chômage des jeunes	
La perte du sens de l'autorité et de la discipline	
Les conditions de la vie moderne, notamment dans les grands ensembles	
Le manque de sévérité des juges	
L'insuffisance des effectifs de la police	
La présence d'un grand nombre de travailleurs étrangers	
La libéralisation des mœurs	

Les réponses ont été classées en deux catégories, « Compréhension » et « Rigueur ».

Réponses « Compréhension » : Chômage des jeunes, conditions de la vie moderne.

Réponses « Rigueur » : perte de l'autorité, manque de sévérité des juges, grand nombre de travailleurs étrangers, libéralisation des mœurs.

La réponse « insuffisance des effectifs de la police » n'a pas été classée.